



e rapport fait suite aux échanges qui ont eu lieu lors du séminaire « financement de l'économie circulaire » du 6 juin 2017 organisé par le SPF Economie, en collaboration avec le SPF Santé publique et Febelfin, et aux discussions qui ont suivi dans le cadre du groupe de travail intergouvernemental du Secrétariat général BENELUX. Le rapport propose une définition du concept d'économie circulaire, établit un état des lieux sur les modes de financement existant en Belgique et dans les pays limitrophes et conclut sur une série de recommandations.

Service public fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348 https://economie.fgov.be

tél. 0800 120 33 (gratuit)





You Tube youtube.com/user/SPFEconomie

Linked in linkedin.com/company/fod-economie (page bilingue)

Editeur responsable : Jean-Marc Delporte

Président du Comité de direction

Rue du Progrès 50 1210 Bruxelles

Dépôt légal: D/2018/2295/22

126-18



## 1. Table des matières

Int	troduction	4
1.	Cadre de l'économie circulaire	5
	1.1. Fonctionnement	5
	1.1.1. Modes de production	5
	1.1.2. Modes de consommation et comportement des citoyens	7
	1.1.3. Gestion des déchets	8
	1.2. Avantages	8
	1.2.1. Pour les entreprises	8
	1.2.2. Pour les banques	9
2.	Financer un projet d'économie circulaire	1C
	2.1. Rôle des décideurs publics	10
	2.1.1. Niveau européen	10
	2.1.2. Le niveau fédéral	11
	2.1.3. Le niveau régional	11
	2.2. Rôle des décideurs privés	13
	2.2.1. Mode de financement classique/traditionnel	13
	2.2.2. Modes de financement alternatifs	14
3.	Freins au financement	16
	3.1. Freins économiques	16
	3.2. Freins législatifs	17
4.	Comparaison avec les pays européens limitrophes	17
	4.1. Le cas de la France	17
	4.2. Le cas du Benelux	19
Сс	onclusion 20	
Re	ecommandation	21
	Bibliographie	
An	nnexe : Programme du séminaire du 6 juin 2017	29



Introduction

Face à l'urgence climatique et à la raréfaction des matières premières, l'économie circulaire s'impose petit à petit comme l'une des solutions les plus adaptées. Elle contribue non seulement à réduire notre impact environnemental mais elle est également source de création d'emploi et de gain d'efficacité pour les entreprises. Ce système économique et industriel innovant vise à maintenir les produits manufacturés, leurs composants et leurs matériaux en circulation le plus longtemps possible à l'intérieur du système tout en veillant à garantir la qualité de l'utilisation<sup>1</sup>. Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à en déceler le potentiel et à se lancer dans un projet d'économie circulaire. Et pourtant, elles sont aussi nombreuses à être confrontées à des problèmes de financement. Cela s'explique par la faible adaptation des outils de financement du secteur bancaire à l'évolution du modèle économique circulaire et par l'ignorance des entrepreneurs de l'existence de certains modes de financement.

Ce document est une synthèse des échanges qui ont eu lieu lors du séminaire « Financement de l'économie circulaire » organisé par le SPF Economie le 6 juin 2017 et réunissant les différents intervenants du secteur public et bancaire ainsi que des entrepreneurs de l'économie circulaire. Il présente brièvement le concept de l'économie circulaire avant de développer les solutions de financement public et privé. Il souligne également les difficultés de financement auxquelles les entreprises et les banques sont confrontées. Enfin, en comparant les initiatives belges en matière d'économie circulaire avec celles des pays voisins, ce document montre le rôle que la Belgique joue en Europe dans l'émergence de ce nouveau système économique.

Différents points d'attention sont repris sous une rubrique « recommandations » à la fin du document.



L'économie circulaire contribue non seulement à réduire notre impact environnemental mais elle est également source de création d'emploi et de gain d'efficacité pour les entreprises

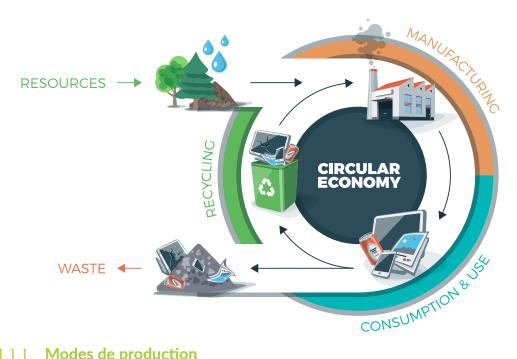


<sup>1</sup> SPF Economie, SPF Environnement - Vers une Belgique pionnière de l'économie circulaire - 2014

## Cadre de l'économie circulaire

« Mon projet est-il un projet d'économie circulaire ? Quel type de projet puis-je mettre en place pour sortir du système d'économie linéaire? ». Les entrepreneurs s'interrogent sur le concept encore un peu flou d'économie circulaire. La section qui suit apporte un éclairage sur les trois principaux domaines d'action de ce nouveau système économique et les bénéfices que chacun peut en tirer.

#### 1.1. Fonctionnement



#### 1.1.1. Modes de production

L'économie circulaire ne se résume pas au recyclage, qui n'est que l'étape finale du processus. En amont, il existe des mesures qui facilitent non seulement le recyclage et qui contribuent aussi au modèle économique circulaire au sens large. L'écoconception, par exemple, intervient au début du cycle, à la conception du produit. Il s'agit, pour l'entreprise de « prendre en compte les effets négatifs sur l'environnement de son bien ou son service afin de les réduire tout en s'efforçant de préserver la qualité ou les performances du produit2 ». Associée à une meilleure réutilisation des déchets, l'écoconception pourrait faire économiser aux entreprises européenne environs 604 milliards d'euros<sup>3</sup>. Et pour cause, si l'écoconception représente un coût important pour les entreprises, elle leur permet, à terme de réduire leurs coûts : l'utilisation de matières et énergies renouvelables se révèle parfois moins coûteuse que l'usage de matières ou énergies non renouvelables ; les emballages sont réduits,

Economie circulaire, V. Aurez et L. Georgeault – 2016 – p.117.

Comité économique et social européen - L'économie circulaire : connecter, créer et conserver la valeur

la substitution de certaines matières toxiques permet une diminution des coûts d'entretien (ex. : traitement des eaux usées<sup>4</sup>). Enfin, c'est également une opportunité pour l'entreprise de se développer en misant sur l'innovation.

• C'est ainsi qu'une start-up comme Aerocat a pu se positionner sur le marché international de l'aviation civile grâce à des trolleys innovants. Plus légers, plus

ché international de l'aviation civile grâce à des trolleys innovants. Plus légers, plus maniables et facilement recyclables, ils répondent parfaitement aux critères de l'écoconception. Pour ses clients, leur légèreté représente des économies en kérosène et leur géolocalisation, une meilleure gestion des stocks.

Aerocat, comme la plupart des entreprises proposant des produits éco conçus, s'inscrit ainsi dans une démarche d'économie de la fonctionnalité où l'on ne vend plus le produit mais le service qui lui est associé. En conservant le droit de propriété, l'entreprise est encouragée à produire des biens ou des services pérennes et à réparer plutôt qu'à jeter. En contrepartie, le système de location tend à renforcer la relation avec le client et à le fidéliser.

L'économie de la fonctionnalité peut donc, à long terme, s'avérer très profitable. De même, ce modèle économique s'adapte plutôt bien aux nouvelles demandes des consommateurs et permet ainsi aux entreprises de se positionner sur de nouveaux marchés. En effet, entre les produits dont la technologie ne cesse d'évoluer, et ceux qui se démodent en quelques mois, de plus en plus de consommateurs sont séduits par la location plutôt que la possession.

> Tale Me, une jeune start-up belge, a ainsi su répondre à la demande des jeunes mamans en proposant de louer des vêtements de grossesse et pour enfants.

Enfin, autre pilier de l'économie circulaire : la symbiose industrielle, qui a en commun avec le recyclage de permettre une revalorisation des déchets. Défini comme « l'échange de flux (matières, énergie, information) entre au moins deux entreprises pour leur bénéfice mutuel<sup>5</sup> », la symbiose industrielle permet aux entreprises, et aux PME notamment, de partager les coûts liés aux ressources. Il s'agit, par exemple, d'un restaurant qui donne ses déchets alimentaires à l'agriculteur du coin. L'un diminue ses coûts de traitement des déchets tandis que l'autre économise sur ses intrants.

<sup>4</sup> C. Berneman, P. Lanoie, S. Plouffe et co. - L'éco conception : quels retours économiques pour l'entreprise ? - 2008

<sup>5</sup> Economie circulaire, V. Aurez et L. Georgeault – 2016 – p.124



#### 1.1.2. Modes de consommation et comportement des citoyens

Une entreprise désireuse de s'inscrire dans une logique d'économie circulaire peut aussi le faire en influant sur la manière de consommer de ses clients. Bien que cette tâche incombe davantage aux pouvoirs publics à travers l'éducation et la sensibilisation, les entreprises peuvent également participer à modifier les modes de consommation des individus. Elles peuvent ainsi proposer des services favorisant l'allongement de la durée de vie des produits tels que le réemploi ou le reconditionnement.

Le réemploi est une « opération par laquelle un produit est réutilisé, soit par un même acteur qui en modifie l'usage, soit par un autre qui en conserve l'emploi d'origine ou qui en modifie la fonction<sup>6</sup> ». Le réemploi s'inscrit donc parfaitement dans le cadre de l'économie de la fonctionnalité où l'entreprise, en conservant son droit de propriété, peut modifier la fonction, l'usage de ses produits.

Le reconditionnement désigne une « une opération de maintenance et concurrence le remplacement à neuf du produit<sup>7</sup> ». Il s'agit pour l'entreprise de collecter le bien, de changer les pièces défectueuses puis, une fois contrôlé, de remettre le produit sur le marché. La particularité de ce système fait qu'il dépend néanmoins beaucoup du secteur concerné. Par exemple, l'énergie est un secteur privilégié pour le reconditionnement vu que la production d'énergie se fait avec des équipements dont le cycle de vie est relativement court (quelques années). A l'inverse, dans le transport, la tendance actuelle est de reconditionner les équipements dont les cycles de vie sont longs (bateaux, trains, avions), plutôt que les produits légers tels que les voitures<sup>8</sup>.

Le reconditionnement profite à tous. L'entreprise peut proposer ses produits à un prix inférieur et donc toucher un plus grand public, car les coûts associés au reconditionnement sont généralement moins élevés que les coûts de production. En ce sens, le reconditionnement se rapproche beaucoup de la redistribution qui consiste à céder un bien dont on ne veut plus. La demande toujours de plus en plus forte pour les produits de seconde main offre de belles perspectives économiques à celui qui souhaite se lancer sur le marché de l'occasion.

<sup>6</sup> L'économie circulaire, une transition incontournable, S. Sauvé, D. Normandin et M. McDonald – 2016 – **p.42.** 

<sup>7</sup> Op. cit. p. 50.

<sup>8</sup> Op. cit. p. 51.

#### 1.1.3. Gestion des déchets

Le recyclage est « le retraitement dans un processus de production des matières contenues dans les déchets, aux mêmes fins qu'à l'origine ou à d'autres fins. 9 ». Il intervient à la fin du cycle de vie du produit et il est le troisième grand principe de l'économie circulaire : réduire, réutiliser et recycler (les « 3R »). Il permet de limiter à la fois la production de déchets mais aussi la pression exercée sur les matières premières.

Le recyclage permet ainsi aux entreprises de réaliser des économies en contrôlant mieux leurs flux de déchets et d'intrants. C'est d'autant plus vrai en Belgique où les entreprises bénéficient d'une des plus grandes expertises européennes en matière de gestion des déchets. En effet, en 2012, la Belgique recyclait 59 % de ses déchets, contre 32 % en moyenne en Europe<sup>10</sup>.

Recycler n'est donc pas qu'un simple geste écologique, c'est aussi un véritable investissement, une réelle opportunité économique.

• Le groupe Machiels est un bon exemple d'entreprise l'ayant compris : le groupe réhabilite une décharge afin d'en valoriser les matériaux par le recyclage et la transformation en gaz.

L'économie circulaire repose donc sur trois domaines d'actions complémentaires : la formation d'une nouvelle offre économique, une consommation plus responsable et une meilleure gestion des déchets.

De ce fait, les initiatives prises par les entreprises dans ce sens mêlent souvent plusieurs concepts décrits ci-dessus.

- Ateljee, par exemple, offre des emplois dans le secteur du recyclage, de la réparation et au sein de magasins circulaires aux personnes exclues du marché de l'emploi. En plus de participer à l'amélioration de la gestion des déchets, l'entreprise offre la possibilité aux individus d'adopter une consommation plus responsable.
- La société CHG Meridian produit des ordinateurs éco conçus, les reconditionne puis lorsqu'ils arrivent en fin de vie, les recycle.

#### 1.2. Avantages

#### 1.2.1. Pour les entreprises

S'il est vrai que certaines entreprises s'engagent dans une logique d'économie circulaire pour des raisons purement environnementales ou sociales, la plupart ont compris que l'avantage pouvait aussi être économique. L'écoconception, le recyclage ou encore la symbiose industrielle sont autant de moyens d'améliorer la gestion de ses intrants. En étant moins dépendantes des matières premières, l'entreprise est plus à même de réaliser de meilleurs profits. D'autant plus que le prix des ressources non renouvelables est amené à augmenter à mesure que ces ressources se raréfieront. Anticiper cette augmentation des coûts en abandonnant le modèle d'économie linéaire, c'est donc aussi s'assurer une plus grande compétitivité à long terme. Le potentiel économique de l'économie circulaire réside en effet dans les coûts évités : mieux gérer les flux d'intrants et réduire les coûts pour augmenter le chiffre d'affaires. Néanmoins, dès lors qu'une entreprise s'engage dans l'économie circulaire pour limiter son impact environnemental, les coûts évités sont favorables à l'environnement et à la société plutôt qu'aux entreprises.

<sup>9</sup> L'économie circulaire, R. Le Moigne - 2014 - p.98.

<sup>10</sup> Toute l'Europe.eu - Le recyclage dans l'Union européenne - 2015.

L'économie circulaire ouvre par ailleurs de nouveaux marchés et crée de nouveaux emplois. L'équipe de l'entreprise Tale Me, par exemple, a plus que doublé depuis sa création en 2013. Des postes ont ainsi été créés lorsque cette jeune start-up belge s'est implantée en France et à Berlin (ouverture courant 2017). Selon une étude du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement<sup>11</sup>, près de 11.000 emplois pourraient ainsi être créés en Belgique grâce à l'économie circulaire, d'ici à 2030.

Les opportunités économiques qui s'offrent aux entreprises sont donc nombreuses, à partir du moment où le projet développé s'accorde à la structure de l'entreprise. En effet, sa taille, la complexité de sa chaîne de valeur et la nature de ses produits influencent la stratégie d'économie circulaire à déployer.<sup>12</sup>.

#### 1.2.2. Pour les banques

L'économie circulaire est un concept nouveau, en rupture avec les modèles économiques traditionnels. Pour les banques, la difficulté est alors d'évaluer la crédibilité et la rentabilité du projet avec les mêmes critères que ceux d'un projet classique basé sur le modèle d'un investissement initial et de remboursement de mensualités à court ou moyen terme. L'investissement de départ est souvent plus lourd et le ROI souvent éloigné dans le temps.

Le secteur bancaire manifeste néanmoins un intérêt croissant pour les projets d'économie circulaire. D'abord, parce qu'il y a une vraie demande de la société – et de leurs clients plus particulièrement – pour investir dans des projets plus éthiques, plus « verts ».

 Des établissements financiers comme Credal et Triodos Bank se sont par exemple spécialisés dans le financement de ce type de projet avec notamment des crédits « verts » pour les entreprises.

Ensuite, parce que les banques, après la crise financière de 2008, ont tenu à expliquer davantage leur rôle sociétal. Elles ont ainsi progressivement intégré la RSE à leurs activités. Dès lors, investir dans des projets d'économie durable traduit cette volonté de la part des banques de renforcer leurs engagements auprès de la société. A cela s'ajoute de nouvelles réglementations européennes qui vont pousser les institutions bancaires à proposer des produits financiers innovants, répondant notamment aux besoins des nouveaux business modèles de l'économie circulaire.



<sup>12</sup> L'économie circulaire, une transition incontournable, S. Sauvé, D. Normandin et M. McDonald – 2016 – p.83.



## 2. Financer un projet d'économie circulaire

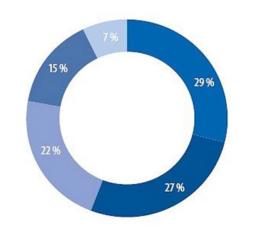
Les banques rencontrent parfois des difficultés à proposer un mode de financement adapté à ces nouveaux business modèles auxquels, au final, elles sont encore peu habituées. Et parallèlement, les entrepreneurs ignorent l'existence de certaines sources de financement. Pourtant, il existe un large éventail d'outils financiers. Cette section présente les différents modes de financement privé et public.

#### 2.1. Rôle des décideurs publics

Dans cette transition vers une économie plus circulaire, le rôle des décideurs publics est non négligeable : c'est à eux de mettre en place les conditions cadres et d'encourager la confiance entre les entreprises et les banques. Un certain nombre d'initiatives en ce sens ont déjà été déployées aux niveaux européen, fédéral et régional en Belgique.

## Activité de prêt à l'appui de l'économie circulaire sur la période 2012-2016 : 2,38 Mrd EUR





#### 2.1.1. Niveau européen

En 2014, l'Europe met en place le programme Horizon 2020, pour la recherche et le développement. L'objectif est de stimuler la croissance européenne, de créer des emplois et de lutter contre les défis sociaux en éliminant les obstacles à l'innovation et en facilitant la collaboration publicprivé. L'économie circulaire y occupe une place relativement importante avec toute une section qui lui est consacrée, intitulée Industry 2020 in the circular economy. Ce programme prévoit un financement de 650 millions d'euros pour des projets de l'économie circulaire. 13 La plateforme EREP (European Resource Efficiency Platform) quant à elle, a été créée pour apporter des conseils aussi bien aux acteurs publics que privés, dès lors qu'ils s'inscrivent dans une démarche d'utilisation efficiente des ressources.

Dans le cadre de ce programme, la BEI (banque européenne d'investissement) a élaboré de nou-

<sup>13</sup> L'Economie circulaire, un modèle efficace et compétitif?, A. Solimando – 2016 – p.15.

veaux instruments financiers afin de faciliter l'accès au crédit pour toutes les entreprises ayant un projet novateur et durable. Pour être considéré comme tel, le projet doit, par exemple, contribuer à réduire la pression sur les ressources naturelles. Les projets d'économie circulaire entrent donc parfaitement dans ce cadre. Ainsi, pour les PME et ETI aux projets de petites dimensions, la BEI octroie – par le biais du **FEIS** (Fond européen pour les investissements stratégiques) ou **d'InnovFin** – des lignes de crédits à des banques locales. Pour les projets de grande envergure, ces programmes permettent d'obtenir des prêts à moyen ou long terme à des taux fixes ou variables. Ces soutiens financiers peuvent également être compatibles avec les subventions de l'UE selon les caractéristiques du projet.

Enfin, la BEI peut aussi prendre en charge une partie des risques des projets, à travers un système de garantie, par exemple. Plus spécifique que InnovFin et le FEIS, **ELENA** est un autre outil financier développé par la BEI dans le cadre du programme Horizon 2020. Ce programme prend uniquement en charge les coûts liés au soutien technique tel que les études de faisabilité, les audits ou encore les appels d'offre. Au total, au cours des cinq dernières années, la BEI s'est impliquée à hauteur de 2,4 milliards d'euros en cofinançant, à l'aide de ses différents instruments, des projets d'économie circulaire. Enfin, l'Europe a également cofinancé un centre de recherche et d'innovation pour le recyclage avec des partenaires belges. 15.

#### 2.1.2. Le niveau fédéral

La structure fédérale du pays fait que les questions environnementales et économiques relèvent essentiellement des compétences des régions. Néanmoins, la Belgique met en place un certain nombre de mesures afin de promouvoir et de faciliter la transition vers l'économie circulaire. En 2016, le SPF Economie et le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement ont ainsi rédigé, à la demande du ministre de l'Economie et de la ministre de l'Environnement, un plan d'action de 21 mesures. Celles-ci ont pour objectif de promouvoir le recyclage, la réparation des produits et d'informer les entreprises et les consommateurs. En ce sens, le SPF Economie produit de nombreux rapports, des statistiques et des indicateurs afin de sensibiliser entreprises et consommateurs à l'économie circulaire. Il aide également à la définition d'un cadre juridique spécifique. Par exemple, le SPF Economie travaille actuellement sur une série de mesures visant à lutter contre l'obsolescence programmée.

#### 2.1.3. Le niveau régional

Chaque région a développé ses propres initiatives en faveur de l'économie circulaire.

#### Bruxelles

A Bruxelles, toutes les mesures prises en faveur de l'économie circulaire sont réunies dans le PREC (Programme Régional en Economie Circulaire). La région a élaboré ce programme afin de « transformer les objectifs environnementaux en opportunités économiques ». Les 111 mesures – organisées en 4 axes stratégiques – visent à établir un cadre réglementaire favorable et des aides économiques pour soutenir l'innovation en économie circulaire. Ce programme tend également à promouvoir les circuits courts, la réutilisation ou encore le recyclage. En 2016, Bruxelles consacrait 12.839 500 euros à l'économie circulaire à travers le PREC. En parallèle et dans le cadre d'un programme européen, la région met en place le projet Irisphere afin d'encourager les entreprises à s'inscrire dans une démarche de symbiose industrielle.

<sup>14</sup> La BEI dans l'économie circulaire, BEI - 2017 - p.1.

<sup>15</sup> Un centre d'innovation pour le recyclage de matières premières en Belgique, Agoria - 2014.



La région entend également soutenir les projets d'économie circulaire à travers différents types de subventions. L'appel à projet « be circular, be brussels » par exemple, est ouvert aux entreprises comme aux indépendants et leur permet de prétendre à un soutien financier ainsi qu'à une aide technique dès lors que leur projet entre dans le cadre de l'économie circulaire. Les entreprises bruxelloises peuvent également prétendre à la bourse économie circulaire d'un montant de 5 000 euros, à condition qu'elles justifient d'un financement auprès d'un établissement bancaire. En effet, cette subvention agit davantage comme un effet de levier que comme un financement isolé.

#### Wallonie

En Wallonie, toutes les politiques d'économie circulaire sont intégrées au **Plan Marshall 4.0.** Elles représentent l'un des cinq piliers du plan économique de la région et se concentre principalement sur la transition énergétique. Dans la continuité du Plan Marshall 4.0, le programme **NEXT** a été développé : il se présente comme un dispositif d'accompagnement des entreprises désireuses d'optimiser l'usage de leurs ressources. Il permet ainsi aux entrepreneurs d'être accompagnés dans leur projet et de trouver des financements adaptés. En complément de ce programme, l'AEI (l'Agence pour l'entreprise et l'innovation) coordonne les mesures d'économie circulaire en Région wallonne et aide les entreprises innovantes en la matière. Par exemple, elle met à disposition des entreprises wallonnes des subsides d'une valeur de 10.000 euros pour aider au financement des projets d'économie circulaire. <sup>16</sup>

Il est également possible de trouver des financements auprès d'Energie Brabant Wallon. En effet, cette structure publique agit comme un fonds d'investissement auprès des entreprises désireuses de réduire leur consommation énergétique. Elle octroie ainsi des prêts pouvant aller jusqu'à 30.000 euros.

#### Flandre

Vlaanderen Circulair, une structure intégrée à l'OVAM, est un partenariat entre les gouvernements, les entreprises, la société civile et le monde académique. Ce partenariat est la plaque tournante de l'économie circulaire en Flandre. Dans le cadre de la Vision 2050, Vlaanderen Circulair est responsable de la transition vers un modèle économique circulaire<sup>17</sup>.

Le Gouvernement flamand finance l'économie circulaire de diverses manières. Un budget de 4,8 millions d'euros a été alloué à Vlaanderen Circulair pour des projets expérimentaux, de démonstration et de diffusion (y compris un appel à projets dans le cadre des Green Circular Purchases et Ville Circulaire). 5,3 millions d'euros sont prévus pour 2018.

Des ressources publiques sont également allouables pour les secteurs de l'Economie, de la Science et de l'Innovation (EVI, Economie, Wetenschap en Innovatie). Concrètement, VLAIO (Agence pour l'Innovation et

- 16 Des incitants financiers pour vous soutenir dans vos projets d'économie circulaire, Wallonie 2016.
- 17 Plus d'informations disponibles sur http://www.vlaanderen-circulair.be/nl/





l'Entrepreneuriat) met des ressources à disposition des clusters de pointe afin de renforcer les connaissances conformément aux priorités de transition vers l'économie circulaire, l'industrie 4.0 de l'énergie. En 2017, des projets ont été soumis pour une subvention totale demandée de 11,5 millions d'euros.

#### 2.2. Rôle des décideurs privés

Les banques et autres établissements bancaires sont, par nature, les poumons de notre économie : ils apportent aux entreprises l'oxygène dont elles ont besoin pour grandir. De ce fait, ils s'efforcent de proposer des outils de financement adaptés aux évolutions des modèles économiques. Pourtant, ces modes de financement traditionnels ne sont pas adaptés à tous les projets d'économie circulaire. En effet, en parallèle, se développent des modes de financement alternatifs, novateurs, et souvent indépendants des banques.

#### 2.2.1. Mode de financement classique/traditionnel

Tout d'abord, ce n'est pas parce qu'un projet repose sur un business model innovant qu'il n'est pas finançable de manière traditionnelle, c'est-à-dire par prêt bancaire.

• C'est par le biais d'un emprunt que le groupe Machiels compte financer son projet d'économie circulaire.

Cette méthode offre de nombreux avantages dont celui – et non des moindres – de mettre à disposition de l'entreprise un volume de fonds potentiellement important. A cela s'ajoute une relative flexibilité dans les mo-

dalités de crédit et la possibilité de déduire fiscalement les charges financières. Enfin, l'emprunt bancaire offre également à l'entrepreneur l'avantage de rester maître de son projet en conservant son pouvoir de décision.

Néanmoins, si le crédit bancaire réunit autant d'avantages c'est aussi et surtout parce qu'il ne s'octroie pas facilement. Ce sont essentiellement les grandes entreprises qui y ont accès car elles apportent davantage de garanties. C'est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit de projets d'économie circulaire qui reposent sur des business plans innovants.

Conscientes des limites de leur principal outil financier (le prêt), les banques ont su s'adapter pour proposer des financements à la fois plus souples et plus adaptés à ces nouveaux business models. Apparu dans les années 1960, le leasing s'impose petit à petit dans la sphère financière : en 2012 déjà, une entreprise belge sur quatre y avait recours.<sup>18</sup>

• CHG Meridian, par exemple, a fait appel à Belfius Lease pour financer son projet. Il s'agit d'un contrat tripartite selon lequel la banque achète le bien à un fournisseur et l'entreprise le loue pour une période déterminée. A la fin du contrat de bail, l'entreprise peut acheter le bien à un prix fixé au préalable.

Ce système présente les mêmes avantages que le crédit bancaire en termes de flexibilité du contrat et de déduction fiscale. Mais son principal atout reste ses conditions d'octroi : le leasing nécessite moins de garanties et finance la totalité de l'investissement, là où un crédit bancaire demande un minimum d'apport personnel. Entre 2015 et 2016, le marché du leasing a augmenté de 37,1 %.<sup>19</sup>

Désignant une prise de participation d'investisseurs financiers dans les fonds propres d'une société non cotée en bourse, le private equity (aussi appelé capital investissement) est également un nouvel outil financier proposé par les banques. On parlera plutôt de venture capital lorsque cette prise de participation aide au démarrage d'une entreprise. Outre le soutien financier, le private equity permet également à l'entreprise de bénéficier d'une expertise économique de la part des investisseurs qui, par leur prise de participation, deviennent actionnaires. Ainsi, l'entreprise qui ne souhaite ou qui ne peut pas s'endetter davantage trouvera avec le private equity le financement adapté à son projet.

#### 2.2.2. Modes de financement alternatifs

Bien que la sphère bancaire s'efforce de répondre au mieux à ces nouveaux business modèles, de nombreuses start-up, autoentrepreneurs ou PME, TPE n'ont pas accès au financement traditionnel et se tournent vers les financements alternatifs.

#### Le microcrédit

Les microcrédits sont des prêts de faibles valeurs accordés aux personnes exclues du système bancaire classique. Les institutions de microfinancement élaborent des partenariats avec les banques afin de proposer ces microcrédits à leur clientèle. Les modes de financement alternatifs ne sont donc pas toujours totalement indépendants des établissements bancaires.

<sup>18</sup> Une entreprise belge sur quatre recourt au leasing, Febelfin - 2012.

<sup>19</sup> Le marché du leasing explose au premier semestre 2016 - Febelfin - 2016.



La Commission européenne, en 2003, établissait le seuil maximal des microcrédits alloués à environ 25.000 euros.<sup>20</sup> C'est donc une solution adaptée pour financer les petits projets d'économie circulaire ou une partie d'un projet plus ambitieux. L'entrepreneur qui choisit de se tourner vers le micro crédit doit néanmoins prendre en compte les taux d'intérêts, souvent plus élevés que pour un emprunt classique.

#### ❖ Le crowdfunding

Défini comme « un appel à tous, essentiellement via internet, pour obtenir des ressources financières<sup>21</sup> », le crowdfunding pourrait sembler être une forme de financement plus indépendante de la sphère bancaire et pourtant, compte tenu de son essor, les banques s'y intéressent de plus en plus. Ainsi, en 2014, KBC a lancé sa plate-forme de crowdfunding : Bolero. BNP Paribas Fortis, de son côté, s'est associée à une plate-forme déjà existante : MyMicroInvest. Le crowdfunding prend plusieurs formes selon la plate-forme choisie : la plus avantageuse pour l'entreprise reste le don. Parfois, la société va proposer un don avec contrepartie, autrement dit le donateur recevra en échange de son don un cadeau ou un objet promotionnel. Mais généralement, le crowdfunding engage l'entreprise à rembourser avec ou sans intérêts les prêteurs dans un temps donné. Il existe également une dernière forme de financement participatif proche du private equity où les prêteurs deviennent actionnaires et ont donc un droit de regard sur les activités de l'entreprise.

Ce mode de financement est une opportunité pour l'entreprise, et ce quel que soit le type de crowdfunding choisi, de réunir les fonds nécessaires plus rapidement qu'avec un financement bancaire. D'abord car la collecte s'organise généralement sur un laps de temps très court, et ensuite parce que les investisseurs s'intéressent moins à la rentabilité du projet qu'à son contenu, sa visée. Il est donc plus facile de convaincre plusieurs individus de financer un projet. De même, c'est aussi une excellente façon de faire connaître son entreprise, de communiquer avec les clients potentiels. Pour toutes ces raisons, ce mode de financement est de plus en plus plébiscité par les start-up, notamment aux Pays-Bas et en Angleterre.

<sup>20</sup> Microcredit for small businesses and business creation: bridging a market gap – European Commission – 2003 – p.5.

<sup>21</sup> Le crowdfunding, K. Boyer, A. Chevalier, A. Sannajust et J-Y Léger – 2016.

Tale Me, une start-up belge a choisi de recourir au crowdfunding pour financer une partie de son projet. Si les avantages sont nombreux, il ne faut toutefois pas négliger certains aspects du crowdfunding : ce système reposant essentiellement sur la communication, il faudra que l'entrepreneur s'assure que celle-ci soit efficace et ne ternisse pas l'image de son entreprise.

Enfin, le crowdfunding peut s'avérer plus couteux à court terme qu'une solution bancaire. En effet, les platesformes prennent des frais de commission proportionnels à la taille du projet, à cela s'ajoute – dans certains cas – les intérêts dus aux investisseurs.

### 3. Freins au financement

La volonté des parties prenantes d'accélérer la transition d'une économie linéaire à une économie circulaire se heurte à des difficultés économiques et législatives. Cette section identifie de manière non exhaustive différents problèmes auxquels les entrepreneurs, les banques et les pouvoirs publics sont confrontés.

#### 3.1. Freins économiques

Le principal problème de l'économie circulaire aujourd'hui est l'insuffisance des investissements. Alors que les financements alternatifs peinent à financer la totalité des projets de grande envergures, les établissements bancaires, eux, les jugent souvent trop risqués et complexes. Les banques utilisent les mêmes outils d'évaluation pour les business models innovants ou pour les business models classiques. Elles ont donc tendance à sous-évaluer le potentiel économique de l'économie circulaire.

Les business models circulaires sont très nombreux et souvent complexes. Par exemple, alors que la synergie industrielle permet d'être moins dépendant des matières premières, elle rend les entreprises interdépendantes. Dès lors, si l'une diminue son activité, cela impactera indirectement toutes les autres entreprises engagées dans cette symbiose industrielle. Le prêteur doit donc prendre en compte non seulement la solvabilité de son client mais aussi celle de ses partenaires. Par définition, la synergie industrielle peut conduire les entreprises à partager leurs matières premières, leurs équipements. L'économie de la fonctionnalité à laquelle renvoie donc la synergie industrielle pose également un autre problème aux investisseurs : elle génère très souvent des décalages de paiement qui nécessite d'importants besoins en fonds de roulement.

Le leasing est un mode de financement classique en plein développement et adapté aux business models circulaires. Il permet en effet de financer de gros investissements matériels comme une flotte de véhicules ou un parc informatique. Cependant, les banques sont parfois frileuses à accorder un contrat de leasing à une entreprise dont l'équipement est très spécifique. Le risque pour la banque est d'être dans l'impossibilité de ré-exploiter ce matériel avec une autre entreprise par la suite.

Plus tôt les banques mettront au point des outils d'analyse adaptés au business models de l'économie circulaire, plus vite les entrepreneurs sauront prendre les garanties nécessaires pour rassurer les créanciers.

Le peu d'investissements octroyés n'est pas le seul frein auquel peut être confronté un entrepreneur. Il existe aussi une forme d'incohérence dans l'octroi des subventions aux entreprises en fonction du type de financement

qui leur a été accordé par les banques : le crédit classique ou le contrat de leasing. <sup>22</sup>. Lorsqu'une entreprise souhaite obtenir une subvention du FEDER<sup>23</sup>, aucun problème ne se pose si l'entreprise bénéficie par ailleurs d'un crédit bancaire classique. Par contre, si l'entreprise est sous contrat de leasing, une partie du montant remboursé à la banque n'est pas pris en compte pour l'obtention du subside du FEDER. La raison est simple : cette subvention ne prend en considération que les dépenses réalisées par l'entreprise avant la dernière mensualité versée. De ce fait, une partie du leasing payée après la fin du subside FEDER n'est pas prise en compte.

Il est surprenant (certains diront injuste) que le mode de financement de l'entreprise soit un critère déterminant dans l'octroi d'un subside européen comme ceux du FEDER.

#### 3.2. Freins législatifs

Si l'Europe participe activement à la transition vers l'économie circulaire avec d'importants fonds alloués à ces projets, sa législation reste l'un des principaux obstacles à l'essor de ce nouveau modèle économique.

Par exemple, la législation en matière de taxe d'incinération n'est pour le moment pas harmonisée à l'échelle intra-européenne. Le coût de l'incinération varie entre 45 euros par tonne en République tchèque à 175 euros en Allemagne.<sup>24</sup>.De ce fait, il arrive que le coût d'incinération soit parfois plus faible que le coût de recyclage. Les entreprises ne sont alors pas incitées à se tourner vers l'économie circulaire.

## 4. Comparaison avec les pays européens limitrophes

Cette section décrit brièvement les différentes mesures prises en France, aux Pays-Bas et au Luxembourg pour promouvoir l'économie circulaire et examine comment elles pourraient ou non être adoptées par la Belgique.

#### 4.1. Le cas de la France

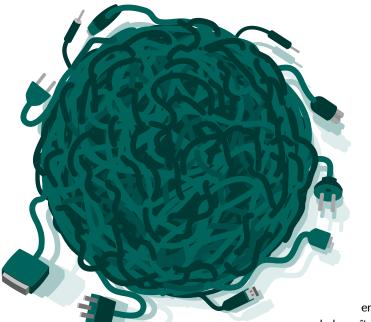
La notion d'économie circulaire est entrée dans le droit avec la loi relative à la transition énergétique pour une croissance verte. Elle comprend différentes mesures, entrées en application en 2017, qui visent à réduire la consommation des ressources et le gaspillage, par exemple, l'interdiction des sacs plastiques jetables non composables, la lutte contre l'obsolescence programmée ou encore la légalisation du don à des associations des invendus alimentaires. Mais d'autres textes officiels participent, directement ou indirectement, à la transition vers une économie circulaire. Par exemple, la loi de consommation<sup>25</sup> qui impose aux commerçants d'afficher la durée pendant laquelle

<sup>22</sup> Rechercher ensemble une croissance économique durable – Febelfin – 2014 – p.37.

<sup>23</sup> Fonds Européen de Développement Régional, subvention en faveur de la cohésion sociale.

<sup>24</sup> La taxation des décharges est l'option la plus efficace pour encourager le recyclage – actuenvironnement.com – 2012.

<sup>25</sup> https://www.economie.gouv.fr/loi-consommation



les pièces détachées d'un appareil seront disponibles, participe à la réduction de l'obsolescence programmée et à la sensibilisation des consommateurs à la réparation.

Les objectifs ambitieux fixés à l'horizon 2020-2025 pour amorcer la transition vers une économie circulaire nécessitent un volume d'investissements conséquents, ainsi que des aides à l'innovation pour accélérer la dynamique de transition. Certains projets d'investissement pourront faire l'objet d'aide publique, en particulier de l'Ademe (Agence de l'environnement et

de la maîtrise de l'énergie) tel que le programme d'investissement et d'avenir PIA qui, en 2015, a alloué près de 2,85 milliards d'euros à l'énergie propre et à l'économie circulaire. Un deuxième champ d'aides

concerne l'accompagnement au changement (animation, sensibilisation et mise en place d'une tarification incitative ou d'une gestion de proximité des biodéchets, par exemple), avec des actions telles que celles proposées par l'Ademe pour les territoires zéro déchet, zéro gaspillage. En 2017, l'ADEME a consacré 191 millions d'euros à l'économie circulaire.

Afin d'encourager les industriels et acteurs économiques à développer de nouveaux modèles basés sur l'économie circulaire, les ministères chargés de l'environnement et de l'industrie ont mis en place un dispositif innovant, inspiré des « Green deals » néerlandais. Il s'agit des engagements pour la croissance verte.

Les industriels et acteurs économiques proposent aux pouvoirs publics, pour un secteur ou une activité précise, d'accélérer la transition vers l'économie circulaire, en identifiant les freins qu'ils ressentent et les moyensde les lever. Industriels et pouvoirs publics prennent alors des engagements contractuels réciproques qui peuvent être générateurs d'avancées significatives en termes de protection de l'environnement et de développement économique.

Cinq engagements pour la croissance verte ont été signés depuis février 2017.

Les régions jouent aussi au un rôle d'incitation et de codéveloppement dans la transition vers une économie circulaire. Concernant le financement parfois compliqué des projets innovants, de nombreuses aides publiques sont mobilisables par les porteurs de projets avec l'appui régional.

Les régions peuvent aussi entrer directement au capital d'entreprises de types SCIC et SEM ou tenter de mobiliser davantage les acteurs financiers privés sur la thématique de l'économie circulaire. Elles peuvent enfin promouvoir les nouvelles voies de financement collaboratif (le crowdfunding) pour impliquer directement les citoyens dans des projets qui bénéficient directement au territoire. Au-delà du financement de projets, les régions peuvent être directement partie prenante et amorcer certains projets locaux en participant à leur élaboration (ingénierie de projets). Elles peuvent également apporter une assistance plus spécifique aux porteurs de projets selon leurs besoins (aide administrative, mobilisation de foncier, etc.). La mise en place de conventions multi-acteurs, à l'image des greens deals néerlandais, peut permettre d'inciter les acteurs au changement en levant certaines barrières institutionnelles.

#### 4.2. Le cas du Benelux

Le Benelux – accord de coopération intergouvernementale entre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg depuis 1944 – a fait du développement durable l'un de ses trois enjeux prioritaires en 2008. Chaque pays profite du cadre de cette union pour échanger sur les différentes mesures qu'il a adoptées afin d'encourager la transition vers une économie durable. Ainsi, le Circular Economy Hotspot a lieu chaque année depuis 2016. Cet événement centré sur l'économie circulaire sera organisé en Belgique en 2019.

Hôte de l'édition de cette année, le Luxembourg a pris de nombreuses initiatives pour favoriser l'économie circulaire. Le programme Fit 4 Circularity, à l'instar des plans développés par les trois régions belges, est un programme conçu pour promouvoir l'économie circulaire au Luxembourg. Il apporte aux entrepreneurs une expertise dans la conception de leur projet mais aussi un suivi et surtout des subventions, certaines pouvant aller jusqu'à 10.000 euros. Quant aux entreprises déjà engagées dans l'économie circulaire, en ayant notamment adopté une meilleure gestion des déchets, elles peuvent se voir attribuer le label SuperDrecksKëscht® fir Betriber.

Enfin, le cluster Ecolnnovation aide les entreprises, installées ou naissantes, à réaliser leur projet circulaire, en les orientant vers certaines subventions ou en apportant des compétences techniques. Ce type d'initiative a été pris à l'échelle du gouvernement où l'on trouve un groupe stratégique pour l'économie circulaire dont la principale mission est de mettre en place un cadre légal adapté à ce nouveau modèle économique.

En faisant de l'économie circulaire l'une de ses priorités lors de sa présidence du conseil de l'Union européenne en 2016, les Pays-Bas ont montré leur ambition de devenir la référence européenne en la matière. Et pour cause, les incitations en ce sens y sont nombreuses. A commencer par le programme RACE (Realisation of Acceleration of a Circular Economy) qui vise à sensibiliser les différents acteurs économiques à l'économie circulaire. L'une des mesures les plus importantes a été la création d'un quartier entier dédié à l'économie circulaire qui sert de vitrine aux entreprises innovantes. Mais la coopération public-privé néerlandaise ne s'arrête pas là : le programme Green Deals tout d'abord, incite les entreprises à identifier les freins à l'économie durable pour que le gouvernement puisse adapter les lois. Depuis 2011, plus de 150 « Green Deals » sur l'environnement et l'économie ont été implémentés.² Ensuite, le programme « A Circular Economy in the Netherlands by 2050 » tend à modifier le comportement des producteurs en encourageant, entre autres, l'utilisation des matières premières durables et une gestion plus efficiente des chaînes d'approvisionnement.

<sup>26</sup> Financer l'innovation: l'enjeu des industriels du recyclage, Florence Roussel - 2014.



## Conclusion

L'engouement pour l'économie circulaire ne fait que commencer : créateur d'emplois et source de profit, ce nouveau modèle économique séduit autant les entrepreneurs que les pouvoirs publics. Il repose sur trois domaines d'actions : la formation d'une nouvelle offre économique, une consommation plus responsable et une meilleure gestion des déchets, de telle sorte que chaque entreprise puisse contribuer à sa mesure à la transition vers l'économie circulaire.

L'Europe mise beaucoup sur ce modèle d'économie durable pour se positionner comme leader mondial en la matière. Elle offre aujourd'hui l'un des soutiens financiers publics les plus importants pour les projets d'économie circulaire. En Belgique, les subventions sont octroyées à l'échelle régionale. Les trois régions ont chacune établi un plan d'action résumant les objectifs fixés, puis une série d'initiatives pour y parvenir dont certaines comprennent un accompagnement et un soutien financier aux entreprises sous forme d'appels d'offre, de concours ou de subventions. Le fédéral a davantage un rôle de promotion auprès des consommateurs et des chefs d'entreprises.

Du côté des financements privés, les banques, bien que concurrencées par différents types de financements alternatifs, restent les investisseurs les plus importants. Leurs outils de financement classiques sont néanmoins peu adaptés aux nouveaux business modèles circulaires et tentent d'y remédier en proposant d'autres produits comme le leasing. Les critères d'évaluation des risques financiers, desquels dépendent l'octroi des crédits, relèvent par ailleurs de choix stratégiques internes aux banques et sont à ce titre confidentiels. Les banques sont peu enclines à rendre ces critères publics, ce qui permettrait pourtant d'informer les entrepreneurs sur les garanties à prendre pour sécuriser leur business plan.

Aujourd'hui, le financement alternatif n'est pas en mesure de devancer le financement bancaire car il est cantonné aux petits projets. Il ne permet pas, à l'heure actuelle, de rassembler des fonds importants. A ce contexte s'ajoute un cadre légal pas toujours adapté, expliquant ainsi le manque d'investissements dans les projets d'économie circulaire.

En France, le développement de l'économie circulaire semble suivre le même chemin que celui de la Belgique. Il en est de même pour le Luxembourg, à qui notre pays pourrait cependant reprendre l'idée de label ou de certification : un moyen d'encourager les entreprises tout en informant le consommateur. Toutefois, des pays limitrophes, les Pays-Bas semblent être celui dont la Belgique a le plus à apprendre : entre quartier circulaire, green deals et subventions, le pays ne manque pas d'idées pour encourager ses entreprises à se lancer dans l'économie circulaire.

## Recommandation

L'économie circulaire est un concept qui reste encore trop limité aux notions de recyclage et de ressources renouvelables. Souvent, les entreprises « circulaires » ont des business models innovants et n'ont pas toujours de concurrents directs. Il est donc difficile pour elles de comparer leur activité à d'autres, notamment pour défendre leur plan financier. Leurs flux de trésorerie (cash-flow) sont spécifiques. Ces entreprises ont souvent besoin d'un investissement de base très important avec un retour sur investissement (ROI) qui intervient plus tard que dans les activités plus classiques. Le secteur bancaire est souvent frileux pour accorder ce type de financement en raison de la complexité à évaluer les risques. Le secteur de l'économie circulaire souffre en sus parfois d'une image négative (modèle peu conventionnel, hors normes, inconnu). Sur ce point, les mentalités changent progressivement : on constate que les banques financent d'ores et déjà divers projets circulaires.

Les pouvoirs publics sont un levier majeur pour mettre en place les conditions cadres nécessaires au développement de l'économie circulaire. Ils encouragent les entreprises à utiliser des énergies renouvelables ou à recycler leurs déchets mais peu se concentrent sur les autres aspects de l'économie circulaire comme la symbiose industrielle, l'écoconception ou l'économie de la fonctionnalité. Ce sont pourtant autant de projets susceptibles d'intéresser une entreprise dès lors qu'elle se sent un minimum soutenue – y compris financièrement – par les autorités publiques. Les subventions, quel que soit le type de projet ciblé, ne suffiront pas. Aujourd'hui, les gouvernements doivent miser sur d'autres outils, comme par exemple un mécanisme de garantie publique ou de marché public « vert ». Cela permettrait de répartir le risque entre plusieurs acteurs économiques, ce qui rendrait les banques plus enclines à investir dans ces nouveaux business modèles.

• Le cas du groupe Machiels en est un bon exemple : dès lors qu'une entité publique se sera positionnée comme future cliente de l'entreprise, KBC sera plus disposé à financer ce projet.

L'introduction d'une clause « Economie circulaire » dans les achats publics serait susceptible de provoquer un basculement de marché important.

Il est également important de mettre en place des projets d'expérimentation afin de démontrer le potentiel de développement de nouvelles filières et de faciliter l'ingénierie de projets.

Les politiques fiscales en faveur de l'économie circulaire sont à l'heure actuelle encore trop peu exploitées. Les produits de l'économie linéaire n'intègrent pas le coût des externalités négatives et profitent en même temps d'économies d'échelle. Dès lors, leurs prix sont nettement inférieurs à ceux des produits de l'économie circulaire. Une fiscalité incitative encouragerait donc les entreprises réticentes à mettre en place leur projet. Cela pourrait, par exemple, se traduire par un assujettissement ou l'adoption d'un taux réduit de la TVA.

Mais l'Etat n'a pas comme seules armes les politiques financières et fiscales, d'autant plus que celles-ci sont limitées dans un contexte économique où l'Etat cherche à réduire son déficit public et à relancer la croissance. Il lui incombe de mettre en place les conditions cadres nécessaires au bon développement de l'économie circulaire et de lever les différents freins auxquels les entrepreneurs peuvent être confrontés. Plus spécifiquement, cette mission revient au SPF Economie dont l'objectif est de « créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique<sup>27</sup> ». Il doit agir de manière à ce que les réglementations comptables mettent l'accent sur l'internalisation des externalités et une meil-

<sup>27</sup> Mission, vision et valeurs, SPF Economie - 2013.

leure gestion des stocks de matériaux<sup>28</sup> en favorisant entre autres, l'émergence d'un marché secondaire des matières premières. L'Etat peut également légiférer de manière à imposer des garanties plus longues sur les produits et ainsi contraindre les entreprises à augmenter leur durée de vie.

Néanmoins, le soutien est préféré à la contrainte. Cela ne passe pas forcément par des aides financières. La création de label et de certification à l'échelle nationale, voire européenne permettrait de mettre en avant les entreprises circulaires tout en guidant le consommateur vers des achats plus durables. Ce système pourrait également être utilisé pour encourager la symbiose industrielle en instaurant notamment un système de licence entre les entreprises. Ces mesures auront d'autant plus d'impacts qu'elles seront adoptées à l'échelle européenne.

De manière générale, l'économie circulaire en Europe ne pourra prospérer que lorsque la coopération législative entre les Etats membres se sera améliorée. Il est maintenant plus que nécessaire de disposer d'une politique uniforme en matière de taxes et d'incitations économiques pour la gestion des déchets et des matériaux.<sup>29</sup>.En effet il n'y a pas, à l'heure actuelle, d'harmonisation des techniques, des critères et des normes entre les pays membres de l'Europe.

Notons toutefois que si les Etats doivent encore faire des efforts pour faciliter la transition vers l'économie circulaire, le secteur financier doit également être repensé afin de dépasser le simple calcul : risque – rentabilité. Le déséquilibre entre l'offre et la demande de financement pour ce type de projets requiert la création de nouveaux outils d'analyse financière. Ceux-ci doivent permettre de mesurer la rentabilité de ces nouveaux business models en se plaçant dans une logique de long terme. La connaissance des business models et produits circulaires est essentielle pour évaluer le niveau de circularité d'un produit, son espérance de vie, sa valeur résiduelle et pour évaluer s'il pourra ou non respecter les critères de rentabilité à long terme. Dès lors, les établissements bancaires seront plus à même de proposer des financements adaptés à chaque business models. Néanmoins, tant que les banques ne communiqueront pas davantage sur leurs critères d'évaluation des risques financiers, il sera difficile de les encourager à continuer leurs efforts.

Il serait intéressant de voir comment ce rapport et les échanges qui ont eu lieu lors de ce séminaire ont fait évoluer les choses. Une seconde édition du séminaire – à au moins un an d'intervalle – permettrait ainsi d'interroger les banques plus précisément sur leurs motivations et leurs critères d'évaluation. Elles pourraient également discuter des progrès et des changements qui s'opèrent dans les produits qu'elles proposent aux entreprises. Ce nouveau séminaire permettrait également de faire le point sur les avancées législatives en matière d'économie circulaire à l'échelle européenne, fédérale et régionale.

<sup>28</sup> Circular Economy, Karel Van Acker - 2016 - p.29.

<sup>29</sup> Circular Economy, Karel Van Acker - 2016 - p.29.

## 5. Bibliographie

#### Introduction

Vers une Belgique pionnière de l'économie circulaire par le SPF Economie et SPF Environnement, Définition de l'économie circulaire :

https://economie.fgov.be/fr/publications/vers-une-belgique-pionniere-de

Cadre de l'économie circulaire

#### **Fonctionnement**

Reflect #07, Economie circulaire par la FEB, Les concepts de l'économie circulaire et le rôle des autorités publiques

https://issuu.com/vbofeb/docs/075328\_reflect\_def\_fr

L'économie circulaire : connecter, créer et conserver la valeur, par le Comité économique et social européen, Chiffre sur les opportunités économiques de l'économie circulaire :

https://www.eesc.europa.eu/resources/docs/leconomie-circulaire.pdf§

L'économie circulaire par R. Le Moigne, Définition du recyclage :

 $https://books.google.be/books?id=Xzi\_AgAAQBAJ\&printsec=frontcover\&dq=l'%C3%A9conomie+circulaire+remy+le+moigne\&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjRxL3B4bfUAhWFtRQKHckKAdkQ6AEIIjAA%20-%20v=onepage&q&f=false#v=onepage&q=l'%C3%A9conomie%20circulaire%20remy%20le%20 moigne&f=false$ 

Le recyclage dans l'Union européenne par Touteleurope.eu, Chiffre sur le recyclage en Europe :

http://www.touteleurope.eu/actualite/le-recyclage-dans-l-union-europeenne.html

Economie circulaire par V. Aurez et L. Georgeault, Définition de l'économie de la fonctionnalité, symbiose industrielle, l'écoconception :

 $https://books.google.be/books?id=nV1BDQAAQBAJ\&pg=PA100\&dq=\%C3\%A9conomie+de+la+fonctionn\\ alit\%C3\%A9+d\%C3\%A9finition\&hl=fr\&sa=X\&ved=0ahUKEwjNpvaOvuXTAhWnL8AKHfrWAUMQ6AEIQ\\ zAF\#v=onepage\&q=d\%C3\%A9finition\%20fonctionnalit\%C3\%A9\&f=false$ 

Le développement durable par D. Wolff, Définition de la symbiose industrielle :

https://books.google.be/books?id=n4zjTeac2mwC&pg=PA108&dq=symbiose+industrielle+d%C3%A9finition&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwidhKWBv-XTAhWsDMAKHXKPBikQ6AEIIjAA#v=onepage&q=symbiose%20industrielle%20d%C3%A9finition&f=false

L'écoconception : quels retours économiques pour l'entreprise ? par C. Berneman, P. Lanoie, S. Plouffe et alii, Avantage de l'écoconception :

http://www.ecochange.net/rapportetuderetourseconomiques.pdf

L'économie de fonctionnalité, un modèle pour le développement durable par Alexis Berger, Avantage de l'économie de la fonctionnalité :

http://www.aedev.org/spip.php?article1318

L'économie circulaire, une transition incontournable par S. Sauvé, D. Normandin et M. McDonald, Définition du réemploi et reconditionnement :

https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal%3A176692/datastream/PDF\_01/view

#### **Avantages**

Financer un projet d'économie circulaire

Rôle des décideurs publics

L'économie circulaire, un modèle efficace et compétitif ? par A. Solimando de l'IEV, Rôle de l'Europe, de la Belgique et de ses régions :

http://www.iev.be/getattachment/4d5899e1-db3c-4412-b2a1-c16f7c6df3fb/L%E2%80%99economie-circulaire,-un-modele-efficace-et-compe.aspx

Circular Economy par K. Allacker, K. Bachus, K. Biedenkopf et alii, Rôle de l'Europe, de la Belgique et limites au financement :

https://www.kuleuven.be/metaforum/docs/pdf/wg\_52\_e.pdf

L'économie circulaire, un modèle efficace et compétitif ? par A. Solimando, Chiffre sur l'impact de l'économie circulaire en Europe :

http://www.iev.be/getattachment/4d5899e1-db3c-4412-b2a1-c16f7c6df3fb/L%E2%80%99economie-circulaire,-un-modele-efficace-et-compe.aspx

Les pays du Benelux en route vers l'économie circulaire par Benelux, Rôle de l'Europe :

http://www.benelux.int/files/3814/5948/8267/Economie\_Circulairebonliens.pdf

La BEI dans l'économie circulaire par la Banque d'investissement européenne, Rôle de l'Europe :

http://www.eib.org/attachments/circular\_economy\_fr.pdf

Member states need to agree on a strong Circular Economy Package par NABU, Rôle de l'Europe :

http://www.euractiv.com/section/circular-economy/opinion/member-states-need-to-agree-on-a-strong-circular-economy-package/?nl\_ref=36501576

La BEI dans l'économie circulaire par la BEI, Chiffre sur l'investissement de la BEI dans l'économie circulaire : http://www.eib.org/attachments/thematic/circular\_economy\_fr.pdf

Ensemble, faisons tourner l'économie en développant l'économie circulaire en Belgique par le Cabinet de Madame la ministre Marie Christine Marghem, Feuille de route en économie circulaire de la Belgique :

http://www.gs-esf.be/mailer/mailer-ESF-INFO-75/FR/ECON-CIRC-FR.pdf

L'examen de la mise en œuvre de la politique environnementale de l'UE – Belgique par la Commission européenne, Les propositions pour le fédéral :

http://ec.europa.eu/environment/eir/pdf/report\_be\_fr.pdf

Bourse économie circulaire par 1819.brussels, Subvention de la Région de Bruxelles-Capitale http://www.1819.be/fr/subsides/bourse-economie-circulaire

L'appel à projets « Be circular – Be Brussels 2017 » par le site internet du PREC, Subvention de la Région de Bruxelles-Capitale

http://www.circularprojects.brussels/?page\_id=21&lang=fr

Irisphere par economiecirculaire.org, Projet Irisphere

https://www.economiecirculaire.org/initiative/h/irisphere.html

Une mise au vert pour nos parcs économiques par greentech.brussels, Projet Irisphere :

http://www.greentechbrussels.be/fr/nouveautes/actualite/item/142-une-mise-au-vert-pour-nos-parcs-%C3%A9conomiques

Stimuler l'économie circulaire par la Commission européenne, Plan C de la Région flamande :

http://ec.europa.eu/environment/ecoap/about-eco-innovation/good-practices/belgium/stimulating-the-circular-economy\_fr

Vlaamse subsidies en investeringen par Vlaanderen, Subvention de la Région flamande http://www.vlaamsmaterialenprogramma.be/vlaamse-subsidies-en-investeringen

Stimuler l'économie circulaire par la Commission européenne, l'Additive Design Challenge :

http://ec.europa.eu/environment/ecoap/about-eco-innovation/good-practices/belgium/stimulating-the-circular-economy\_fr

Bourse innovation développement durable par Wallonie Design, Information sur une subvention de la Région wallonne :

http://www.walloniedesign.be/aei-bourse-innovation-developpement-durable\_aides\_68.html

Bourses innovation développement durable par l'AEI, Information sur une subvention de la Région wallonne : http://www.aidesdirectes.be/bourse-developpement-durable/pour-qui-pour-quoi/index.html

Energie & économie circulaire par la Région wallonne, Subvention de la Région wallonne http://planmarshall.wallonie.be/mesures-liste/toute-linfo-2

Energie Brabant Wallon, Initiative de la Wallonie :

http://energiebw.be/

Des incitants financiers pour vous soutenir dans vos projets d'économie circulaire, par la Wallonie, Subvention de la région :

http://www.wallonie.be/fr/actualites/des-incitants-financiers-pour-vous-soutenir-dans-vos-projets-deconomie-circulaire

#### Rôle des décideurs privés

Le bon vieux « crédit bancaire » pour financer votre entreprise par Createur-Entreprise.net, Crédit bancaire : http://www.createur-entreprise.net/le-bon-vieux-credit-bancaire-pour-financer-votre-entreprise/

Qu'est-ce qu'un crédit d'investissement ? par financementdesentreprises.be, Avantage du crédit bancaire : http://www.financementdesentreprises.be/sites/default/files/files/fiche\_de\_produit\_credit\_dinvestissement-fr\_v2\_0.pdf

Leasing par ING Lease, Définition du leasing :

https://www.ing.be/fr/business/lending/leasing

Une entreprise belge sur quatre recourt au leasing par Febelfin, Information sur le leasing :

https://www.febelfin.be/fr/une-entreprise-belge-sur-quatre-recourt-au-leasing

Le marché du leasing explose au premier semestre 2016 par Febelfin, Information sur le leasing : https://www.febelfin.be/fr/le-marche-du-leasing-explose-au-premier-semestre-2016

Le leveraged buyout (LBO) : présentation générale et analyse juridique de la problématique du financement par Christophe Zimmerli, Définition du private equity :

 $https://books.google.be/books?id=F7JI6dAO8UwC\&pg=PA139\&dq=private+equity+d\%C3\%A9finition\&hl=fr\&sa=X\&ved=0ahUKEwi1\_auVluLTAhVMKMAKHSwyC4lQ6AElQjAF#v=onepage\&q=private%20equity%20d%C3%A9finition&f=false$ 

Private equity: pas que pour les entreprises en croissance par BNP Paribas Fortis, Information sur le private equity:

https://entreprises.bnpparibasfortis.be/fr/article?n=private-equity-pas-que-pour-les-entreprises-en-crois-sance

Microcredit for small businesses and business creation : bridging a market gap par la Commission européenne, Définition micro crédit :

http://www.google.be/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKEwituOuo5t3UAhVFB MAKHcb\_AucQFggkMAA&url=http%3A%2F%2Fec.europa.eu%2FDocsRoom%2Fdocuments%2F3335%2 Fattachments%2F1%2Ftranslations%2Fen%2Frenditions%2Fnative&usg=AFQjCNGnwlh14HvenwOe7xCt Cg8i-wCUbQ

Le crowdfunding par K. Boyer, A. Chevalier, A. Sannajust et J-Y Léger, Définition du crowdfunding :

 $https://books.google.be/books?id=75YCDAAAQBAJ\&pg=PT20\&dq=\%C2\%AB+un+appel+\%C3\%A0+tous, +essentiellement+via+Internet, +pour+obtenir+des+ressources+financi\%C3\%A8res, +soit+sous+forme+de+don, +soit+sous+forme+d\%E2\%80\%99\%C3\%A9change+d\%E2\%80\%99une+certaine+forme+de+r\%C3\%A9compense, +soit+sous+forme+de+droits+de+vote+\%C2\%BB+(Schwienbacher+et+Larralde, +2012)\&hl=fr\&sa=X\&ved=0ahUKEwjQrO_Alt7UAhUIJsAKHQ9PDyQQ6AEIJjAA%20-%20v=onepage&q=%20un%20appel%20%C3%A0%20tous&f=false#v=snippet&q=un%20appel%20%C3%A0%20tous&f=false$ 

Le crowdfunding par K. Boyer, A. Chevalier, J-Y Léger et A. Sannajust, Définition du crowdfunding :

https://books.google.be/books?id=75YCDAAAQBAJ&pg=PT20&dq=crowdfunding+d%C3%A9finition&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwiK3Yex5efTAhVrCcAKHf1bBtgQ6AEIKTAB#v=onepage&q=crowdfunding%2-0d%C3%A9finition&f=false

Le crowdfunding : définition, réglementation, avantages et inconvénients par crowdlending.fr, Avantages et inconvénients du crowdfunding

http://www.crowdlending.fr/le-crowdfunding-definition-reglementation-avantages-et-inconvenients/

#### Freins au financement

#### Freins économiques

Rechercher ensemble une croissance économique durable par Febelfin, Forme de discrimination entre leasing et crédit bancaire :

 $https://www.febelfin.be/sites/defau3lt/files/PolMemo-FR/files/assets/common/downloads/publication.\\ pdf$ 

#### Freins législatifs

La taxation des décharges est l'option la plus efficace pour encourager le recyclage par actuenvironnement. com, Différence des prix de l'incinération entre les pays européens :

https://www.actu-environnement.com/ae/news/interview-mudgal-shailendra-outils-economiques-UE-recyclage-15708.php4

Comparaison avec les pays européens limitrophes

#### Le cas de la France

Budget de l'ADEME par ADEME, Part du budget consacré à l'économie circulaire :

http://www.ademe.fr/connaitre/presentation-lademe/budget-lademe

#### Le cas du Benelux

« Economie circulaire » de nouvelles opportunités pour votre entreprise ! par le gouvernement du grand-duché de Luxembourg, Mesures prises au Luxembourg pour l'économie circulaire :

http://www.google.be/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKEwiFtv\_e3OzUAhWLC cAKHbf1D4cQFggmMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.cdm.lu%2Fdownload%2F7857%2Fbrochure-circular-economy-fr.pdf&usg=AFQjCNEf3BxjbZfTMBSMpc27HNzLwVRnzg

Luxembourg Circular Economy Hotspot 2017 par Luxinnovation, le gouvernement du grand-duché de Luxembourg et alii, Mesures prises au Luxembourg pour l'économie circulaire.

Fit 4 Circularity - Présentation du Programme par Luxinnovation, Programme luxembourgeois de l'économie circulaire

 $http://www.google.be/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=4&cad=rja&uact=8&ved=0\\ahUKEwj0lp6n7ezUAhXJKsAKHRvBCH0QFgg6MAM&url=http%3A%2F%2Fwww.cdm.lu%2Fdownload%2F8264%2Fluxinnovation-club-innovation-20170313.pdf&usg=AFQjCNG_oTHxzn5DpiXKVN6mnRiB7jnHlw$ 

Une Silicon Valley de l'économie circulaire ouvre près d'Amsterdam par LivingCircular, Quartier circulaire aux Pays-Bas :

http://www.livingcircular.com/fr/innovations/une-silicon-valley-de-leconomie-circulaire-ouvre-presdamsterdam

Financer l'innovation : l'enjeu des industriels du recyclage par F. Roussel, Green Deals aux Pays-Bas https://www.actu-environnement.com/ae/news/financement-innovation-recyclage-23013.php4

#### Recommandation

 $\label{lem:circular Economy par Karel Van Acker, Recommandations: \\$ 

https://www.kuleuven.be/metaforum/docs/pdf/wg\_52\_e.pdf

# Annexe : Programme du séminaire du 6 juin 2017

15h00	Accueil des participants
15h30	Mot d'accueil Sandra Wilikens, hôtesse du séminaire et secrétaire générale (BNP Paribas Fortis) Bertrand Merckx, modérateur du séminaire et expert en économie circulaire (EcoRes)
15h35	Mot de bienvenue Jean-Marc Delporte, président du Comité de direction du SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
15h45	Discours d'ouverture Kris Peeters, vice-Premier ministre et ministre de l'Economie
Keynotes	
15h55	« De economische uitdagingen van de circulaire economie » Karel Van Acker, professor duurzaam materialenbeheer (KU Leuven), promotor-coördinator van het steunpunt circulaire economie voor de Vlaamse overheid
16h10	« Omdenken & Financieren » Leon Wijnands, global head Sustainability (ING)
Success storie	es
16h25	« Belfius Lease & CHG Meridian » Virginie Versavel, Sales Development manager (CHG Meridian) Olivier Tombeur, Asset manager (Belfius Lease)
16h40	« De rol van sociaal ondernemerschap in de circulaire economie: van sociale tewer- kstelling, gezonde voeding tot milieuzorg » Francis Mertens, financieel directeur (Vzw Ateljee) Mikael Gillekens, manager Sociaal Ondernemen (BNP Paribas Fortis)
16h55	« Comment accélérer la mise en place d'un modèle d'économie circulaire grâce à l'innovation financière ? Eazy- un cas pratique » présenté par Econocom & Aerocat.  Hilde Janssens, Marketing & Communications director (Econocom Belux)  Christian Levie, Deputy director (Econocom Lease)
17h10	« Stortplaatsen als voorraadkamers van grondstoffen, energie en ruimte: uitdagingen voor de duurzame realisatie van het Closing the Circle project. » Yves Tielemans, Business Unit manager Closing the Circle (Group Machiels) Bert Derudder, Senior manager Specialized Finance (KBC)
17h25	Pause
17h45	«La finance solidaire pour financer les start-up innovantes» Pauline Omnes, directrice Communication et Sales Manager (Tale Me) Bernard Horenbeek, directeur général (Crédal, l'argent solidaire)

Panel de discussion			
18h00	« Je réussis mon projet circulaire ! Quels sont mes outils financiers pour réussir ? » discussion modérée par Bertrand Merckx, expert en économie circulaire (EcoRes), avec : UCM - Yann Duccatteuw, conseiller environnement VOKA - Stijn Decock, économiste ING Lease - Filip Indigne, commercial director Triodos Bank - William Barrault, Relationship manager impulse.brussels - Patricia Foscolo, responsable Pôle GreenTech Vlaanderen Circulair - Philip Marynissen, facilitator Circular Economy SRIW (programme NEXT Circular Economy) - Francine Turck, Investment manager		
19h00	Questions et réponses		
19h10	Discours de clôture Marie Christine Marghem, ministre de l'Energie, de l'Environnement et du Développement durable		
19h20	Cocktail & networking		

#### Autres exemples de success stories belges

(non présentes lors du séminaire)

#### Do-eat

L'entreprise commercialise des verrines qui se mangent avec leur contenu. Ces verrines sont élaborées à partir de pommes de terre et d'eau, une solution saine et qui ne produit aucun déchet.

#### Derbigum

Actif dans le domaine de la construction durable et la gestion d'énergie, l'entreprise met à disposition des propriétaires de bâtiments des solutions pour épargner de l'énergie, réduire leur empreinte carbone et augmenter la durabilité de leur toiture. Derbigum vend des membranes de toiture en utilisant des matières premières renouvelables. La durée de vie des membranes est de minimum 40 ans 30.

#### Package Free Shops

En matière de prévention des déchets, des magasins sans emballage ont vu le jour en Belgique où le client amène les contenants qui lui seront nécessaires. Ce système évite la production de contenants inutiles. De plus, le consommateur n'achète que ce dont il a besoin car une large gamme de produits sont disponibles en vrac, ce qui évite également le gaspillage.

<sup>30</sup> Attesté par un rapport scientifique de la British Board of agrement (BBA).

#### Permafungi

Une entreprise à finalité sociale agissant à la fois sur les volets sociaux, économiques et environnementaux. L'entreprise propose des champignons (pleurotes) cultivés sur marc de café ou des kits de champignons à cultiver chez soi. Permafungi prône la revalorisation des déchets (marc de café), crée des emplois durables, développe une économie locale, forme un personnel peu qualifié.

#### Plus d'information...

#### Indicateur de circularité

Développé par la fondation Ellen Mac Arthur (en partenariat avec Granta et LIFE), le MCI détermine la performance d'un produit en matière de circularité. Il varie entre 0 (produit peu circulaire) et 1 (très circulaire) et se calcule selon la part des matériaux vierges, recyclés ou réutilisés, la durée d'utilisation du produit ainsi que le taux de recyclage en fin de vie, etc<sup>31</sup>.

#### Indicateur d'éco conception

Ecolizer permet aux entrepreneurs de connaître l'impact environnemental de leurs produits. Il se présente comme un éventail « pantone ». Chaque fiche parvient à rassembler l'ensemble des impacts environnementaux d'un matériau dans un score unique et ce aux différentes étapes de son cycle de vie (production, transformation, fin de vie)<sup>32</sup>.

<sup>31</sup> L'économie circulaire dotée d'un outil de mesure, L. Gravis – 2015.

<sup>32</sup> Un outil pratique et performant pour améliorer la qualité environnementale de votre produit! eco-conception.be.





